

ASSEMBLÉE NATIONALE22 mai 2025

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

présenté par
Mme Belluco et les membres du groupe Écologiste et social

AVANT L'ARTICLE 3

Rédiger ainsi l'intitulé du titre II :

« Défendre un modèle d'élevage soucieux du bien-être des animaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à souligner ce que nous souhaitons voir dans ce titre : des mesures permettant de soutenir le modèle d'élevage familial français plutôt que de s'aligner sur le modèle industriel étranger, nocif pour les agriculteurs, les animaux et l'environnement.